



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ambassade d'Algérie en France
Service chargé de l'Enseignement de la Langue Arabe en France

سفارة الجزائر بفرنسا
المصلحة المكلفة بتعليم اللغة العربية بفرنسا

AVIS DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS DE LANGUE ARABE

Paris, le 14 juin 2024

Le Service de l'Enseignement de la Langue Arabe en France annonce l'ouverture d'une opération de recrutement sur dossiers de candidatures pour l'accès au poste d'enseignant contractuel à temps partiel (**payés à l'heure**) de langue arabe dans les écoles élémentaires publiques françaises.

La période de l'envoi des candidatures est fixée à **vingt (20) jours ouvrables**, à compter de la publication du présent avis (du 14 juin au 15 juillet 2024).

Conditions de recrutement :

L'opération de recrutement est soumise aux dispositions de l'arrêté interministériel du 14 août 2023, fixant les emplois et les effectifs nécessaires au fonctionnement du Service chargé de l'enseignement de la langue arabe en France, ainsi que les conditions et les modalités de recrutement et de rémunération du personnel :

- Possédant la nationalité algérienne et résidant en France ;
- Avoir l'aptitude physique et mentale ;
- Avoir les qualifications exigées pour l'accès à l'emploi postulé ;
- Ne pas avoir de mention au bulletin du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice de l'emploi postulé ;
- Ne pas avoir été condamné à une peine infamante ;
- Ne pas avoir commis d'actes touchant la souveraineté et l'intérêt national ;
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire algérien ou d'un titre équivalent en rapport avec la matière enseignée ;
- Détenteur d'une certification de connaissance de la langue française de niveau B2 au minimum. Sont dispensés de cette certification les détenteurs de diplôme d'État ou de diplôme national de l'enseignement supérieur français.

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite de recrutement à l'attention de Monsieur le Chef de Service de l'Enseignement de la Langue Arabe en France ;
- Le candidat peut indiquer un ordre de préférence des lieux d'exercice (Voir tableau annexé) ;
- Un certificat de nationalité algérienne ;
- Un certificat de résidence ;
- Une copie **certifiée conforme** du titre ou du diplôme ;
- Une certification de niveau B2, au moins, dans la langue française en l'absence d'un diplôme d'État ou national de l'enseignement supérieur français ;
- Une attestation de travail justifiant de l'expérience professionnelle acquise dans une spécialité en rapport avec l'enseignement, **le cas échéant** ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) en cours de validité ;
- Un certificat médical attestant de l'aptitude physique et mentale ;
- Une photo d'identité récente ;
- Un CV comportant : les renseignements personnels, les expériences professionnelles, les formations académiques, etc.

Le dossier de candidature devra être envoyé à l'attention de Monsieur le Chef de Service de l'Enseignement de la Langue Arabe en France avant le 16 juillet 2024 (soit 20 jours à compter de la date d'affichage) à l'adresse suivante : 171, rue de la Croix- Nivert 75015 Paris.

SYNTHÈSE DES IMPLANTATIONS PRÉVISIONNELLES DES COURS
EILE-LANGUE ARABE ALGERIE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

N°	RÉGIONS	DÉPARTEMENTS D'IMPLANTATION
01	ÎLE-DE-FRANCE CENTRE 1	1- Paris (75) 2- Yvelines (78) 3- Seine-Saint-Denis (93) 4- Marne (51) 5-Haute-Marne (52)
	TOTAL	05
02	ÎLE-DE-FRANCE CENTRE 2	1- Hauts-de-Seine (92) 2- Seine-et-Marne (77) 3- Oise (60)
	TOTAL	03
03	ÎLE-DE-FRANCE CENTRE 3	1- Loir et Cher (41) 2- Essonne (91) 3- Val d'Oise (95)
	TOTAL	03
04	ÎLE-DE-FRANCE CENTRE 4	1- Loire-Atlantique (44) 2- Seine-Maritime (76) 3- Val-de-Marne (94)
	TOTAL	03
05	HAUTS-DE-FRANCE	1-Nord (59) 2-Pas-de-Calais (62) 3- Somme (80)
	TOTAL	03
06	AUVERGNE/ RHÔNE-ALPES	1- Hautes-Alpes (05) 2- Isère (38) 3- Loire (42) 4- Rhône (69) 5- Saône-et-Loire (71) 6- Côte-d'Or (21) 7- Puy-de-Dôme (63)
	TOTAL	07
07	GRAND-EST	1- Doubs (25) 2- Meurthe-et-Moselle (54) 3- Moselle (57) 4- Bas-Rhin (67) 5- Haut-Rhin (68) 6-Territoire de Belfort (90)
	TOTAL	06
08	SUD-EST	1-Alpes Maritimes (06) 2-Bouches du Rhône (13) 3- Gard (30) 4- Hérault (34) 5- Var (83) 6- Vaucluse (84)
	TOTAL	06
09	SUD-OUEST	1-Haute Garonne (31) 2-Gironde (33) 3- Aude (11)
	TOTAL	03
TOTAUX		39 Départements

